

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/10/25/2019042277/justel>

Dossier numéro : 2019-10-25/03

Titre

25 OCTOBRE 2019. - Arrêté ministériel fixant les coûts forfaitaires de base et les variables pour le calcul du montant de la prime pour l'exécution de recherches archéologiques nécessitant une intervention dans le sol et du contenu du dossier de demande.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 31-10-2019 page : 103251

Entrée en vigueur : 01-11-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)